



Montréal, le 16 octobre 2021

Aux membres du STT CIUSSS Centre-Sud – CSN

Objet : Élections au comité exécutif et au comité de surveillance

Bonjour camarades

D'ici quelques jours, vous recevrez un envoi postal de votre syndicat. C'est le début des élections au comité exécutif. Dans l'enveloppe, vous trouverez un feuillet explicatif sur la procédure de vote, une enveloppe pré affranchie et un bulletin de vote. Vous devrez retourner l'enveloppe pré affranchie avec le bulletin de vote scellé **avant le 5 novembre 2021 à 16h00** et remplir la carte de membre s'il y a lieu. **Seuls les membres ayant signé leurs cartes de membres peuvent exercer leur droit de vote.**

La période de vote se déroulera donc du samedi 23 octobre 2021 au vendredi 5 novembre 2021 à 16h00. Vous disposez de deux (2) semaines pour faire votre choix afin d'élire vos futurs représentant-es. N'oubliez pas de prévoir un minimum de 3 jours de délai postal. Le dépouillement du vote aura lieu le mardi 9 novembre 2021, la nomination des élu-es se fera le jour même. Les résultats seront d'abord annoncés sur le site internet du syndicat (<http://www.sttccsmtl.ca/>) et nous procéderons ensuite à l'installation des membres du comité exécutif.

Pour celles et ceux qui n'ont pas signé leur carte de membre, vous en trouverez un exemplaire dans l'enveloppe que vous recevrez chez vous. Il est très important que la carte soit dans l'enveloppe pré affranchie de retour pour que votre vote compte. **Les votes de celles et ceux qui ne seront pas membres en règle du syndicat seront rejetés.** Il est important de ne pas mettre votre carte de membre dans l'enveloppe contenant votre bulletin de vote, mais bien dans l'enveloppe pré affranchie, pour assurer la confidentialité de votre vote.

Les statuts et règlements du STTCCSMTL-CSN encadrent le processus électoral. Suite à l'avis d'élection publié le 15 septembre 2021, les mises en candidatures se sont déroulées sur une période de deux (2) semaines, du 30 septembre au 15 octobre 2021. Le processus de votation qui mènera à la formation du comité exécutif commence dès aujourd'hui. Le comité exécutif que vous allez élire sera en place pour un mandat de deux (2) ans¹.

La dernière mise à jour de la liste de l'employeur sera la liste officielle pour l'élection.

¹ Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, les mandats obtenus pour cette élection seront de 2 ans

Nous tenons aussi à vous informer que madame Guerlie Lafontant, qui avait initialement déposé un formulaire de mise en candidature, a décidé de retirer sa candidature pour des raisons personnelles.

De plus, maintenant que la liste officielle des personnes candidates a été publiée, nous pouvons confirmer que monsieur René Rochon est élu par acclamation au comité de surveillance. Il y aura élections pour tous les autres postes

Il est maintenant temps pour vous, cher camarade, de voter et d'élire vos nouveaux représentant-es syndicaux. Bon vote!

Salutations syndicales



Chantal Ide

Présidente d'élection



Bertrand Guibord

Secrétaire d'élection

À la présidence

Samuel CHAMPAGNE

Alain CROTEAU

Au secrétariat général

Therline JOSEPH

Marie NGO HOTT

À la trésorerie

Sabrina CHERESTIL

Yves DUCHESNEAU

Serge SÉVIGNY

À la vice-présidence aux ententes et griefs

Nathalie AUCLAIR

Nathalie OLIVIER

À la vice-présidence santé et sécurité, volet prévention et harcèlement

Frantz DELICE

Veronica TEJADA

À la vice-présidence santé et sécurité, volet réparation et assurance salaire

Dominic GARIÉPY

Cathy RAYMOND

À la vice-présidence communications, mobilisation participative et à la vie syndicale

Jean-Benoît BARON

Martine LESCAULT

Geneviève PROTEAU

Au comité de surveillance

René ROCHON

Trois postes étant en élection, le comité déclare René Rochon élu par acclamation. Les deux autres postes demeurent vacants pour le moment.